

# Les nouvelles règles du certificat médical

Un certificat médical est désormais valable 3 ans sous conditions

J'ai été licencié auprès de la FFAAA la saison dernière



Je réponds de manière confidentielle au questionnaire de santé



Je réponds « NON » à toutes les questions



**Je complète l'attestation de santé**



Je réponds « OUI » à une ou plusieurs questions



**Un certificat médical est obligatoire**

Je n'ai pas été licencié auprès de la FFAAA la saison dernière



**Certificat médical obligatoire**

## **Cas particulier**

*Aucours de la saison pour tout passage de grade ou diplôme d'enseignement un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication de la pratique en compétition est exigé.*